

## **POLITIQUE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE PAR L'AIDE A L'EMPLOI EN ALGERIE: QU'EN PENSENT LES BENEFICIAIRES? \***

Mohammed **KOUIDRI**\*\*

### **INTRODUCTION :**

Bien qu'elle ait toujours existé, la pauvreté n'a jamais été abordée en tant que telle par la politique officielle algérienne. Considérée comme tare héritée au départ, sa persistance après les premiers plans de développement des années 60-70 est devenue politiquement gênante. Le thème est devenu honteux à double titre. Son évocation considérée comme insinuation hostile par le régime de l'époque, il rappelait, en même temps, trop une période passée humiliante, contrariant ainsi un discours triomphaliste sur la fierté retrouvée et les progrès réalisés à un moment où le pays s'est laissé "bercer" par le rêve d'une industrialisation industrialisante rapide possible, quasi spontanée, et une idéologie populiste du développement dopée par les bénéfices du premier choc pétrolier. La pauvreté devient alors un sujet tabou dans le discours politique mais aussi dans la littérature et la recherche socioéconomiques. Il a fallu attendre la fin des illusions provoquée par l'effondrement des cours des hydrocarbures, suivi d'une crise multidimensionnelle grave qui a mis à nu l'échec du système économique dirigé. C'est ainsi qu'en octobre 2000, s'est tenu, pour la première fois, une conférence consacrée au problème, intitulée: "Conférence Nationale sur la Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion", et pour le symbole, elle fut patronnée par la Présidence de la République. En fait, l'image artificielle de l'Algérien riche était déjà fortement assombrie par la dure réalité des visages multiformes de la pauvreté qui s'étaient propagés, particulièrement dans les villes, suite à la crise sans précédent, du milieu des années 80 aggravée par les effets du Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S.) et l'exode rural sécuritaire des années 90. Les conclusions de la Conférence se résument par l'adoption de plusieurs stratégies complémentaires dans

---

\* Colloque international "La question de l'emploi en Afrique du Nord - Tendances récentes et perspectives "2020", 26 - 27 - 28 juin 2004 à Alger

\*\* Enseignant - chercheur à l'université d'Oran, Consultant.

cinq domaines socioéconomiques essentiels (cf. annexe 1). En filigrane de ces stratégies et des domaines ciblés, apparaît nettement la question de l'emploi comme la clé de voûte pour la réduction de la pauvreté puisque sur les cinq domaines ciblés, quatre sont considérés comme grands créateurs d'emploi, directement ou indirectement : le micro - crédit, la formation, l'agriculture et l'habitat.

Des programmes et des agences d'exécution ont été mis sur pied dans le cadre de politiques de réduction de la pauvreté par la lutte contre le chômage, notamment à travers la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus par les chômeurs eux-mêmes avec l'appui financier de l'Etat. En dépit de quelques résultats encourageants, ces politiques n'ont pas produit l'effet escompté malgré la large mobilisation des énergies et des ressources: le chômage reste trop élevé. Alors, quels sont les maillons faibles de ces politiques?

D'aucuns insistent sur des entraves techniques ou de procédure dont la plus saillante est l'obstacle bancaire. Mais il semble que les contraintes d'ordre sociologique également ne sont pas étrangères à cette situation. L'exploitation de quelques enquêtes menées dans des «poches de pauvreté»,<sup>1</sup> pour le développement de l'emploi, révèle, en effet, que le poids de l'"esprit d'assistanat", la "dévalorisation culturelle" du travail et une certaine bureaucratie inhibante, entre autres, sont des facteurs tout aussi déterminants.

Grâce à ces enquêtes de proximité basées sur l'approche participative, le présent travail se propose de contribuer à l'approfondissement des stratégies en la matière en essayant de répondre à certaines questions sur les attentes des chômeurs, leurs expériences, leur degré d'information, leurs opinions et attitudes, leurs potentiels, leurs perspectives...

## **I - EN MILIEU URBAIN.**

### **Le quartier les Planteurs.**

La préparation de la première Conférence Nationale sur la Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion qui s'est tenue en octobre 2000, s'est faite à deux niveaux:

1. Elaboration de la stratégie nationale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'enquêtes menées en 2000 dans un quartier urbain et en 2002 dans le milieu rural.

2. Etude selon la méthode *Participatory Rapid Appraisal* (P.R.A.), en plus du travail descriptif documentaire, de cinq sites pilotes répartis entre l'Est, l'Ouest et le Centre du pays, tenant compte du contraste rural - urbain du point de vue de l'expression de la pauvreté

Le quartier appelé *les Planteurs*, quartier urbain périphérique d'Oran, a été l'un des sites urbains retenus.

### 1. L'ENQUETE.

L'enquête a été réalisée selon deux types d'approche:

a. une approche quantitative portant sur un échantillon de 108 ménages, pr édev é selon la méthode de l'itinéraire et réparti sur les neuf (09) districts que compte le quartier,

b. une approche qualitative sous forme d'entretiens de groupes et d'individus qui a touché distinctement des hommes, des femmes, des jeunes, des « facilitateurs » des associations de quartier ainsi que des élus et des responsables administratifs.

### 2. RESULTATS.

#### 2.1. Caractéristiques de la population du quartier.

La population du quartier se caractérise par un taux d'analphabétisme des chefs de ménage très élevé (44%), beaucoup plus élevé que la moyenne nationale (31%). De ce point de vue, la situation réelle est encore plus défavorable que l'exprime les statistiques car pour beaucoup d'alphabetisés, il s'agit d'illétrés qui n'ont même pas accès à l'information par le journal ou même la radio et la télévision. Dans sa grande majorité la population est d'origine rurale. Son établissement sur le site s'est fait sur une longue période qui va de la veille de l'indépendance du pays aux derniers flux des années 1990. La fuite des dures conditions de vie à la campagne où dominent la pauvreté le chômage et un code social traditionaliste quasi-figé combinée à l'attrait, souvent illusoire, des clichés que renvoie la ville ont poussé des vagues successives de migrants pauvres, généralement jeunes au moment de l'événement. L'origine spatiale et sociale des migrants a toujours constitué un obstacle à leur intégration urbaine. Trop pauvres pour s'approprier un espace plus intégré et majoritairement sous-qualifiés pour des métiers urbains, ils sont restés loin de la ville tout en s'y accrochant.

**Structure socioprofessionnelle des chefs de ménage actifs (fréquence relative).**

	%
Actifs sans qualification	70
Ouvriers spécialisés	10
Ouvriers qualifiés	11
Agents de maîtrise	5
Techniciens supérieurs	3
Cadres	1
Total	100

Quant aux domaines d'activités, ils se résument au tertiaire, dominé par le petit commerce, souvent informel, et quelques petits métiers utiles au site lui-même, occupant 80% de la population active, et le BTP qui, avec quelques activités industrielles légères représente 18% de cette population. L'activité agricole, qui, jadis était la plus importante, ne représente que 2% actuellement.

Le chômage déclaré concerne 45% de la population active, soit près de la moitié des actifs interrogés. Pour l'essentiel, les familles vivent de minima sociaux ou de pensions (vieillesse, retraite, allocation sociale, etc...). Leur situation est encore plus difficile lorsque, pour une raison ou une autre, le chef de ménage est une femme.

Ce sont quelques indications qui expliquent pourquoi les habitants du quartier se sentent, et se déclarent, comme des "outsiders" urbains. C'est ainsi que les définissent les autres habitants de la ville aussi. De ce fort sentiment d'exclusion s'est développé un comportement particulier des habitants du quartier qui, disent-ils, les distinguent des autres et accentue leur marginalisation. Le quartier se caractérise, en effet, par une grande tension sociale, et de voisinage, permanente qui, parfois, donne lieu à des faits de violence. Les services publics urbains sont impossibles à organiser convenablement en raison des conditions physiques spatiales (le quartier est accroché à une montagne) et la promiscuité à l'intérieur des constructions insalubres, dites illicites, est très grande. La taille moyenne du ménage est d'environ sept (07) personnes et le taux d'occupation par pièce de trois (03) en moyenne. La promiscuité est vécue à l'intérieur du logement mais aussi à l'extérieur car il n'existe quasiment pas d'espace non habité, avec une densité de trois cents habitants à l'hectare (300 habitants/ha). La configuration du quartier écarte toute possibilité d'aménagement de voirie et le tient, ainsi, "fermé" du réseau

de communication urbain<sup>2</sup>, ce qui accentue d'autant l'état d'isolement urbain du site et augmente le sentiment d'exclusion de ses habitants.

La scolarisation des enfants est particulièrement perturbée et l'encadrement nécessaire fait parfois défaut pour des raisons liées aux conditions difficiles d'exercice durant les années 90 plus particulièrement. Mises à part les quelques classes d'école et de collège, qui enregistrent, d'ailleurs, un taux de déperdition très élevé, les espaces de socialisation sont pratiquement inexistantes.

Selon la définition des seuils de pauvreté établis par la Banque Mondiale pour l'Algérie (voir Annexe II), on peut estimer les niveaux de pauvreté à

	Seuil	% des ménages concernés
1		11
2		10
3		45
Total		66*

\* Ce taux est de 71% lorsque le chef de ménage est une femme.

## 2.2. Les opinions.

Lors des séances de discussions de groupe, il a été demandé aux participants, entre autres, d'énumérer les causes de leur pauvreté et de classer selon l'ordre de priorité, les besoins qu'ils considèrent être les plus importants pour leur vie dans le quartier. La liste hiérarchisée des besoins est établie à l'issue d'une longue discussion et sur la base d'un consensus entre tous les membres du groupe. Tenant compte des préoccupations catégorielles, les discussions ont été organisées séparément avec les hommes, les femmes et jeunes filles et les jeunes garçons. Dans chaque catégorie se sont succédés plusieurs groupes regroupant divers profils socioculturels et/ou socioprofessionnels formés grâce aux facilitateurs locaux et les membres de la cellule de proximité de la Direction de l'Action Sociale (D.A.S.).

Une séance dite de "synthèse" a regroupé tous les participants hommes d'un côté et femmes de l'autre pour dégager un consensus général entre tous les participants sous forme d'une classification définitive des besoins urgents du quartier.

En ce qui concerne les causes de la pauvreté selon les habitants du quartier eux-mêmes, elles se résument au "déracinement" et la perte de

<sup>2</sup> La seule option de réaménagement urbain du quartier, finalement retenue, a été de prévoir le relogement d'un grand nombre de ménages afin de permettre l'ouverture de pénétrantes dans le site et l'intégrer, ainsi, au réseau urbain.

la situation du milieu rural qu'ils ont quitté d'une part et leur exclusion sociale et urbaine là où ils vivent actuellement. L'exclusion n'est pas vécue comme sentiment seulement mais comme réalité sociale s'exprimant principalement par le chômage et l'oisiveté.

### Les besoins selon l'urgence exprimés par les habitants.

Hommes	Femmes (et jeunes filles)	Jeunes (garçons)
1. Sécurité	1. Sécurité	1. Emploi
2. Emploi	2. Santé (Mère/enfant)	2. Formation
3. Eau	3. Formation	3. Sécurité
4. Santé	4. Logement	4. Logement
5. Logement	5. Scolarité des enfants	5. Sports et loisirs
6. Voirie	6. Voirie	6. Voirie

Le fait que le souci de sécurité vienne en premier chez les hommes et les femmes s'explique principalement par la conjoncture dans laquelle s'est déroulée l'enquête étant donné que l'impact psychosocial des actes de violence armée était encore vivace dans les esprits<sup>3</sup>. On peut émettre l'hypothèse, tout à fait vraisemblable, que si la même enquête était réalisée aujourd'hui, ce problème n'apparaîtrait plus ou, en tout cas, pas à la même place puisqu'il est vrai que les tensions sociales, la promiscuité, les conflits d'intérêts et les actes de délinquance relativement fréquents continuent d'entretenir un certain climat de crainte, particulièrement la nuit. Les jeunes garçons n'hésitent pas à signaler le besoin d'emploi comme première priorité, suivi de celui de la formation qui est, en fait, son corollaire. Le besoin de formation apparaît également chez les jeunes filles, encouragées par leurs mères qui en font un moyen d'accès possible à un emploi étant donné que les études sont plus difficiles d'accès pour elles. C'est aussi un moyen, pour les jeunes filles, de s'émanciper par la découverte d'autres espaces socioculturels et parfois même une contribution économique au budget familial et/ou un bon départ pour le projet de fondation d'un nouveau foyer lorsque la formation débouche sur un emploi.

Ainsi, de l'avis de la population du quartier elle-même, l'emploi se présente comme le moyen prioritaire de lutter contre la pauvreté et améliorer leurs conditions sociales, si on considère que le souci

<sup>3</sup> Il est utile de signaler à ce propos un événement qui a longtemps marqué l'esprit collectif des habitants du quartier témoins de plusieurs actes de violence armée par le passé. Quelques mois auparavant une rumeur d'incursion terroriste s'est répandue dans le quartier pendant la nuit et a fait fuir pratiquement toute la population vers le centre ville abandonnant maison et biens.

sécuritaire est moins fort aujourd'hui étant donné la nette amélioration dans ce domaine par rapport au pays dans son ensemble et dans ce quartier en particulier où les actes de violence armée appartiennent désormais à l'histoire.

On peut donc dire, aussi, que la stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion adoptée par la première Conférence Nationale de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion, évoquée plus haut, et qui se base essentiellement sur le développement de l'emploi coïncide avec les attentes des populations pauvres. C'est vrai en théorie mais en pratique il y a lieu de nuancer cette adéquation apparente, car cette stratégie est construite sur une nouvelle philosophie du développement social qui diffère totalement de l'ancienne démarche qui a prévalu durant l'expérience socialiste du développement axée quasi exclusivement sur "l'Etat - providence", que les chefs de ménage actuels évoquent avec nostalgie. Alors, si la stratégie de l'Etat pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion concorde avec les attentes des populations pauvres en ce qu'elles désignent toutes l'emploi comme moyen privilégié pour l'intégration et le développement social, qu'en est-il de la stratégie de création d'emplois? La réponse à cette question met en évidence un décalage fondamental entre la philosophie d'auto-emploi, de crédits, micro-entreprises et autres formules d'"empow-ement" prônées par la stratégie étatique et la stratégie du pauvre de la génération socialiste à la mentalité dite d'"assisté"<sup>4</sup> qui est sensé se convertir et qui n'en a plus les moyens humains, et matériels encore moins.

Lors des discussions sur les emplois envisageables, une quasi unanimité s'est faite autour de la seule possibilité que l'Etat les pourvoie d'emplois salariés permanents pour ceux qui n'en ont pas. Plus précisément, les emplois identifiés tournent autour des services de la mairie en matière d'hygiène, d'entretien, de transports et d'autres petits travaux d'utilité publique n'exigeant pas de qualification. La question du micro-crédit, par exemple, est pratiquement rejetée à l'unanimité aussi, sauf chez les plus jeunes qui y ont opposé les contraintes insurmontables selon eux de l'hypothèque

---

<sup>4</sup> La constitution qui a régi la période socialiste stipule que *"L'Etat est responsable des conditions d'existence de chaque citoyen. Il assure la satisfaction de ses besoins matériels et moraux, en particulier ses exigences de dignité et de sérénité. Il a pour objectif de libérer le citoyen de l'exploitation, du chômage, de la maladie et de l'ignorance. Il assure la protection de ses citoyens à l'étranger"*. Dans la constitution actuelle, cet article s'est réduit à sa dernière phrase.

ou de la possession d'un local utilisable pour l'activité envisagée. Chez les femmes et jeunes filles aussi, l'idée de l'auto-emploi à domicile est acceptée, voire défendue mais toujours sous forme de don de matériel par l'Etat pour une activité génératrice de revenu comme la couture ou la broderie par exemple. Mais vu l'expérience passée, on peut se poser la question de savoir si ce n'est pas le matériel qui est parfois le véritable objet de la demande plus que l'activité en fait.

En somme, la situation se présente différemment chez les jeunes et les moins jeunes. Ces derniers restent mentalement très attachés à la solution du tout-Etat tandis que les premiers, qui n'ont pas vécu la même expérience, et vu leur âge aussi, sont plus disposés à s'inscrire dans la nouvelle stratégie de développement social telle que définie par la l'Etat. Mais de ce point de vue, les obstacles sont d'une autre nature, l'exigence hypothécaire pour des pauvres ou les découragements dus à certaines rigidités bancaires ou autres obstacles administratifs, lorsque ce n'est pas, tout simplement, des problèmes de sous - information.

## **II - EN MILIEU RURAL.**

L'enquête dont il est question a porté sur trois périmètres, parmi les régions les plus pauvres, dans le Centre et l'Ouest du Nord de l'Algérie, englobant des reliefs, des cultures et des modes de vie relativement contrastés, sous forme de versants de montagnes et des zones agropastorales.

### **1 - L'ENQUETE.**

L'enquête en milieu rural a suivi la même démarche qu'en milieu urbain sauf pour le mode de passation du questionnaire pour l'enquête quantitative et l'organisation des groupes de discussion pour l'approche qualitative. Alors que l'échantillonnage en milieu urbain s'est fait à partir du district/lot/ménage, en milieu rural des quotas de questionnaires ont été affectés à un échantillon de dechras, hameaux et bourgades dans lesquels tous les ménages ont été interviewés. Ainsi, trois cents trente quatre questionnaires (334) ont été passés dans les trois périmètres, soit plus ou moins le tiers de l'ensemble par périmètre.

En ce qui concerne l'approche participative, la principale différence avec le milieu urbain est celle du volume de population et sa dispersion à travers l'espace. Etant donné que la population est regroupée en milieu urbain, il était facile de réduire le travail, dans l'espace et dans le temps, et approfondir la recherche sous forme de

"boucle" avec une série de groupes de discussion et une séance synthétique finale. En milieu rural, à défaut de "boucler" le processus, la compensation a été de multiplier davantage les groupes dans les périphéries et au sein des unités villageoises, allongeant ainsi la série de discussions de groupe jusqu'à l'épuisement des différences significatives.

## **2 - RESULTATS**

### **2.1. Caractéristiques de la population.**

#### **La pauvreté**

Les ménages sont majoritairement grands du point de vue de la taille et pauvres. La taille du ménage moyen est de plus de sept (7) personnes. Près de la moitié d'entre eux ont un revenu mensuel moyen qui se situe entre 3000 et 7000 Dinars. Les ménages qui se situent au dessus du seuil de pauvreté et de la vulnérabilité ne constituent guère plus de 12% de l'ensemble et ceux qui possèdent deux sources de revenu à la fois sont extrêmement rares. Les chefs de ménages, principaux pourvoyeurs de revenus, assurent l'entretien de la famille, le plus souvent, à l'aide d'un salaire nettement insuffisant étant donné le nombre de personnes à charge. Une autre proportion importante regroupe ceux qui font vivre leurs familles grâce à une pension (10%), une indemnité (8%) ou une retraite (7%). Qu'il s'agisse de salaires, de pensions et d'indemnités ou de retraites, le niveau de vie des ménages est très bas selon les estimations. Le revenu moyen n'atteint pas 1 US\$ par jour et par personne, ce qui, même en termes de PPP (purchasing power parity) c'est à dire à parité du pouvoir d'achat, donne une idée sur l'état de pauvreté générale. En dépit du problème de sous-déclaration lié à une certaine pauvreté subjective, la réalité compte tenu des effets vestimentaires des gens, des déclarations de spécialistes sur leur santé et sur leur alimentation ainsi que l'état intérieur et extérieur des habitations, n'est pas très éloignée des chiffres tirés de l'enquête.

#### **Le chômage.**

Le taux de chômage des hommes est estimé à 40%, dépassant largement celui du niveau national au moment de l'enquête, estimé à 29% seulement. Très répandu, il touche les ménages les plus grands et donc les plus pauvres aussi. C'est un constat très courant dans un tel contexte. La famille pauvre est, par nécessité structurellement

traditionaliste, regroupant parfois plusieurs générations et même des collatéraux. A cela s'ajoute, presque toujours, la forte fécondité selon le principe que «le lit de la misère est fécond». C'est ainsi que les ménages où il y a plus d'un demandeur d'emploi, jusqu'à sept (7) demandeurs par ménage parfois, sont nombreux (cf. tableau ci-dessous). La demande d'emploi n'émane pas seulement des hommes mais des femmes aussi, et dans des proportions qui ne cadrent pas avec le passé récent de l'activité féminine en Algérie qui a servi comme référence pour l'élaboration des hypothèses de travail sur le sujet. En fait, la question posée lors de l'enquête ne concernait pas exclusivement l'emploi salarié pour les femmes mais également l'aide pour la création d'une activité génératrice de revenu. C'est ce qui explique le nombre élevé de femmes qui ont répondu favorablement et surtout le nombre de femmes par ménage qui se sont déclarées intéressées. Chose inattendue, parfois ce sont les hommes qui les poussaient à se déclarer demandeuses, mais parce qu'il s'agit en fait plus d'une demande, sous-entendu financière ou matérielle, que d'un emploi en dehors de la maison (cf. tableau sur l'aide souhaitée, ci-dessous). L'aide financière ou matérielle aux femmes, voire même en nature, intéresse de plus en plus les femmes parfois pour entreprendre réellement une activité génératrice de revenu mais parfois aussi pour en bénéficier immédiatement par la revente ou la consommation. Cette aide intéresse aussi les hommes car souvent ils en deviennent les propriétaires de facto. Le taux des femmes qui demandent une aide pour la création d'une activité génératrice de revenu est de 50% de la population féminine en âge d'activité. Or, le taux d'activité communément admis pour les zones rurales est de l'ordre de 7% au moment de l'enquête. Cela confirme que la demande réelle des femmes est dans sa grande majorité une demande d'aide selon la pratique passée de l'Etat-providence et non d'une habilitation économique telle que conçue dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement social et de lutte contre la pauvreté.

Tableau n° 1: Nombre de demandeurs d'emploi ou d'aide, par ménage

Nombre par ménage	0	1	2	3	4	5	6	7	ND	Total
<b>Hommes</b>										
Fréquence ménage	125	65	72	41	21	5	1	3	1	334
Nombre total	0	65	144	123	84	25	6	21	-	468
<b>Femmes</b>										
Fréquence ménage	192	59	49	21	10	2	-	-	1	334
Nombre total	0	59	98	63	40	10	-	-	-	270

Les ménages qui ne sont pas touchés par le chômage sont très rares. Bien plus, la moyenne des chômeurs par ménage dépasse l'unité (1,4%), soit entre une et deux personnes par ménage qui sont à la recherche d'un emploi. Il n'est pas rare de trouver plus de deux chômeurs par ménage (cf. tableau ci-dessus). Même en ce qui concerne les femmes, la demande d'emploi s'avère relativement élevée compte tenu des traditions très peu permissives du milieu rural et pauvre. Si le fait que dans plus de la moitié des ménages, il n'y a pas de femmes qui se déclarent être à la recherche d'un emploi (192 sur les 334 ménages recensés) n'est pas du tout chose surprenante - l'hypothèse au départ prévoyait beaucoup plus que ça- le nombre de ménages où l'on rencontre plus d'une demandeuse de travail ou d'aide était, pour le moins, inattendu. En termes statistiques, il en résulte pratiquement, une moyenne d'une femme par ménage (0,8%) qui se dit à la recherche d'un emploi. Les ménages où il y a, au moins, une femme demandeuse d'emploi constituent 18% de l'ensemble, c'est à dire près d'un ménage sur cinq. Ceux dans lesquelles deux femmes, au moins, sont candidates au travail rémunéré, n'en constituent pas beaucoup moins. Ils représentent 15%, c'est à dire un ménage sur sept. Compte tenu du contexte rural, qui plus est se situe dans des régions très pauvres et forcément conservatrices, c'est une surprise.

### **Emploi et/ou aide souhaités.**

Pour les hommes comme pour les femmes, la demande d'aide pour améliorer les conditions d'existence est formulée sous forme d'aide financière ou en nature. Lorsqu'il s'agit d'emploi, les hommes sont presque tous demandeurs d'un emploi salarié alors que les femmes ne l'envisagent que très rarement.

**Tableau n°2: Nature de l'aide souhaitée par les hommes (fréquences relatives)**

Aide souhaitée	Frequency	%
Financière	75	22,5
Arbres	73	21,9
Moyens en général	46	13,8
Infrastructure	31	9,3
Cheptel	33	9,9
Poules	34	10,2
Eau	14	4,2
ND	14	4,2
Un emploi	14	4,2
Total	334	100,0

Comme prévu par l'hypothèse de départ, l'aide financière vient en tête de la demande globale et le triptyque argent-arbres-matériel intresse plus de la moitié (58,2%) des chefs de ménages interrogés.

#### **Domaine d'activité souhaité pour les hommes (fréquences absolues)**

Domaine	Frequency	%
Agriculture	137	41,0
NC	125	37,4
Elevage	37	11,1
ND	20	6,0
Arboriculture	20	6,0
Aviculture	14	4,2
Commerce	4	1,2
Transport	3	0,9
APC	3	0,9

La comparaison entre l'expression de la demande d'aide et les domaines d'activité souhaités renseigne mieux sur l'ambiguïté de l'attitude d'une partie des personnes interrogées vis à vis du projet d'aide pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté. La première remarque à retenir de cette comparaison est que lorsqu'il s'agit de définir les domaines d'activité souhaités, un grand nombre de personnes interrogées ne se sentent pas concernées (125/334) ou ne se déclarent pas (20/334), alors que pour la demande d'aide, il n'y a que très peu de non déclarations (14/334) et pas du tout de non concernés. Exemple: le recoupement entre la demande d'aide en arbres (73 cas sur 334) et la faible fréquence de la désignation de l'arboriculture comme domaine d'activité souhaité, puisqu'elle n'a été citée que vingt (20) fois.

En fait, la demande s'exprime concrètement par un besoin d'argent, de bétail et surtout de matériel, bien sûr dans le domaine de

l'agriculture qui désigne dans le cas présent la céréaliculture, et l'élevage surtout. Etant données les premières expériences des programmes, il s'avère que parfois la demande est ainsi formulée pour la revente et/ou la consommation (arbre, bétail, volaille, etc..) ou encore la location s'il s'agit de matériel. Mais les changements des procédures d'acquisition et les nombreux cas de réussite, commencent à pousser de plus en plus de paysans à tenter sérieusement l'expérience et à réussir à leur tour. C'est ce qui ressort des bilans du grand Projet d'Emploi Rural, essentiellement financé par la Banque Mondiale, par exemple.

### Problème d'information.

Les nombreuses contradictions ou les hésitations qui peuvent apparaître dans les déclarations des personnes interrogées sont, somme toute, moins fréquentes que ne le laissait supposer l'hypothèse de départ. Elles ne sont pas le seul fait de la " ruse paysanne" qui veut que " *ال ما يجي من الدولة نكرة* " " tout ce qu'on peut prendre de l'Etat est un acquis arraché". Elles sont aussi la conséquence d'une information insuffisante, voire parfois détournée en fonction du jeu des forces sociales en présence et de la faiblesse des canaux d'information et de coaching. A ce titre, la mesure de la simple information sur l'existence d'organismes qui peuvent aider à trouver et/ou à créer de l'emploi est une indication très instructive.

### Organismes qui peuvent aider à trouver un emploi ou à créer une activité (fréquences relatives).

Organisme cité	Frequency	%
Services forestiers	81	24,3
Services forestiers et agricoles	81	24,3
ND	65	19,5
Services agricoles	55	16,5
APC	33	9,9
APC et services agricoles	8	2,4
Organismes de l'Etat	6	1,8
NC	3	0,9
Banque	1	0,3
ANSEJ	1	0,3
Total	334	100,0

Hormis les services agricoles et surtout les services forestiers qui se sont faits connaître ces dernières années grâce à des programmes ambitieux et une action permanente et de plus en plus performante, et dans une moindre mesure les services traditionnels de la mairie (A.P.C.), les paysans n'ont pratiquement pas connaissance des autres

organismes tels que l'Agence Nationale de Soutien de l'Emploi des Jeunes (A.N.S.E.J.) ou l'Agence Nationale pour l'Emploi (A.N.E.M.) par exemple. Ceux qui restent vagues dans leurs réponses où ne se déclarent pas tout simplement ne sont pas rares.

Les services forestiers et les services agricoles réunis sont cités par le quart, 24,3% de la population interrogée. Séparément, ils sont cités à nouveau par 24,3% en ce qui concerne les services forestiers et 16,5% pour les services agricoles. Ils sont parfois cités avec d'autres organismes aussi. Au total, ils reviennent dans plus des deux tiers des réponses, 67,5%. Le reste, soit moins du tiers, est partagé entre les services de la mairie, 9,9%, les organismes de l'Etat confusément, 1,8% et ceux qui ne se prononcent pas ou qui s'estiment non concernés, 20,4%. Le problème de l'information est encore plus sérieux qu'il ne paraît à travers les chiffres dans la mesure où il concerne surtout les populations qui sont sensées être au cœur des programmes, c'est à dire les pauvres. En effet, ces derniers sont encore beaucoup moins informés que les autres qui ont un accès à l'administration et donc à l'information, relativement plus facile. Les pauvres, parce qu'ils sont pauvres sont généralement exclus et "renfermés" à l'image du proverbe populaire *قفلة الشبي ترشي وتخرج من الجماعة* "La pauvreté détruit la personne et l'exclut de la communauté".

### **Opinion générale.**

Les chefs de ménage interrogés dans le cadre de l'étude ont été invités à exprimer leur opinion sur le(s) principal(s) facteur(s) qui empêchent le développement de l'emploi dans leur région et sur ce qu'il faut faire pour lever les obstacles. Les réponses apportées à ces deux questions montrent clairement que le problème est double: la lourdeur administrative voire la bureaucratie et le sous-équipement infrastructurel sont un facteur de découragement clairement identifié par les paysans. De l'autre côté, la majorité de ces derniers ne conçoivent les solutions que par l'action "providentielle" de l'Etat.

Tableau n° 3: **Facteurs principaux de blocage du développement de l'emploi dans la zone (fréquences absolues)**

Problème	Frequency	%
Manque d'eau	151	45,2
Lourdeur administrative	58	17,4
Manque de routes	66	19,8
Manque de matériel	32	9,6
Manque d'argent	21	6,3
ND	20	6,0
Terrorisme	15	4,5
Problème foncier	11	3,3
Electricité	1	0,3

Enfin, une dernière question a été posée pour savoir dans quelle mesure, ceux qui pourraient bénéficier d'une aide pour réaliser un projet seraient disposés à participer et sous quelle forme. La réponse est sans équivoque: Dans 85,0% des cas, la seule forme de participation envisagée est l'apport personnel en main - d'œuvre. La participation par l'apport foncier ou bâti est rare (11,4%). Cette situation est normale puisqu'il s'agit de population pauvre, parmi les plus pauvres. C'est même une contradiction fondamentale inhérente à certains programmes de développement participatif comme le fait de cibler des populations extrêmement pauvres et en même temps fixer des taux de participation financière, par exemple.

On peut dire, à ce propos, que cette proportion, pourtant faible, dénote paradoxalement d'un profond changement mental en cours grâce à l'impact de différents programmes lancés il y a quelques années. Habituellement, la question ne se posait même pas car ce serait contradictoire avec la "mentalité d'assisté" ambiante. Autrement dit, on peut parler d'un début de recul de cette mentalité coïncidant avec les premiers succès relatifs de projets de développement innovateurs dans la mesure où la frange relativement moins pauvre de la population n'hésite plus à s'investir avec le peu qu'elle possède comme un terrain quelles que soient sa superficie et sa rentabilité traditionnelle, ou un cadre bâti par exemple.

### CONCLUSION :

La nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté par la création et le développement de l'emploi se heurte à deux obstacles majeurs:

Le premier est inhérent à la philosophie de base qui sous-tend cette stratégie. Celle-ci repose essentiellement sur le concept de participation de la part des bénéficiaires pour éviter de rééditer

l'échec de l'assistance sociale de la période de l'"Etat-providence". Mais le problème, c'est qu'elle s'adresse à des populations qui, par définition, ne sont pas en mesure d'assurer une participation à la hauteur des taux fixés par les bailleurs de fonds.

Le deuxième obstacle est d'ordre humain. Les populations ciblées par les programmes de lutte contre la pauvreté sont largement dominées par les générations qui ont grandi justement dans cette période et fortement "moulées" à la mentalité du tout - Etat expurgé de toute notion d'initiative privée.

On ne peut, malheureusement, pas à l'heure actuelle, déterminer avec une grande précision le poids actuel de ces deux obstacles, comme on peut pas, non plus, mesurer l'étendue du changement mental intervenu grâce à l'impact positif des programmes innovateurs réalisés ou en cours, et l'effet de génération des jeunes dont le dynamisme naturel et l'esprit entrepreneurial ont déjà incontestablement changé le contexte.

### **RECOMMANDATIONS :**

- Pour mieux évaluer le poids de ces deux obstacles et œuvrer à leur dépassement, il devient impératif et urgent d'évaluer finement et dans l'exhaustif, l'impact des programmes déjà réalisés ou en cours de réalisation et en tirer les leçons pour mieux adapter les stratégies et opérer les améliorations de procédure et d'action nécessaires.

- Il devient également impératif d'accompagner chaque programme d'une mission de suivi et d'évaluation confiée à des tiers qui renseignerait sur l'efficacité des procédures et actions engagés et permettrait d'apporter les correctifs en continuum.

- Il est aussi nécessaire de veiller à ce que les diverses stratégies (citées en annexe 1) soient appliquées en harmonie et de façon synergique en vue de faire mieux fructifier leurs nombreuses interactions.

### **ANNEXE I : DOMAINES ET STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.**

#### **Domaines des programmes nationaux d'action.**

- Santé
- Habitat social
- Formation
- Agriculture
- Micro-crédit

### **Intitulés des stratégies.**

- Promouvoir la croissance avec la participation des populations pauvres
- Réformes du secteur financier et accès des populations pauvres aux crédits
- Développement du secteur privé et participation des populations pauvres et des exclus
- Développement de l'Agriculture en vue de réduire la Pauvreté et l'Exclusion
- Développement rural participatif
- Développement Humain
- Le genre
- Développement du marché de l'emploi
- Développement et diversification d'un habitat social au profit des populations pauvres
- Durabilité des initiatives et des actions de développement
- Programme d'aide sociale et de filets de protection au profit des populations vulnérables
- Environnement institutionnel, cadre légal et réglementaire
- Développement social participatif
- Système de suivi de la pauvreté et du niveau de vie.

### **ANNEXE II : ESTIMATION DE LA PAUVRETE EN ALGERIE.**

La Banque Mondiale a réalisé une étude estimative de la pauvreté en Algérie, basée sur une enquête de consommation en 1988 et une autre sur les revenus en 1995. Cette étude a défini trois différents niveaux de pauvreté

Un seuil de pauvreté extrême, équivalant à la somme d'argent nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires minima (estimé à 2100 calories par personne et par jour). Cette somme d'argent a été estimée, pour 1995, à 10943,00 dinars algériens, par personne et par an.

Un autre seuil, appelé seuil inférieur de pauvreté, défini comme étant le seuil en dessous duquel la personne est menacée de dénutrition. Dans ce cas de figure, la personne arrive à se procurer les 2100 calories par jour nécessaire mais ne peut pas satisfaire d'autres besoins de base comme la santé et les habits, par exemple. La personne risque même de tomber dans la pauvreté extrême; on dit qu'elle est vulnérable. Ce seuil est estimé à 14285,00 dinars algériens par personne et par an.

Il existe un troisième seuil, dit seuil supérieur de pauvreté. Il n'est

pas calculé uniquement sur la base de produits alimentaires ou de santé. On y inclut d'autres besoins fondamentaux comme le logement et l'éducation par exemple. Au-dessus de ce seuil, la personne peut ne pas être considérée comme pauvre, tout en restant vulnérable. Il est estimé à 18191,00 dinars algériens par personne et par an.